

18^{ème} Congrès de la SFAPCongrès national
d'accompagnement et de soins palliatifs

« Au-delà des frontières »

Chère(s) congressiste(s),

Strasbourg, siège du Conseil de l'Europe, accueille en juin 2012 le 18^{ème} congrès de la SFAP, avec pour thème « Au-delà des frontières ».

L'Alsace, tant marquée par l'histoire, a vu à plusieurs reprises ses frontières se déplacer. Elle est une terre propice pour réfléchir aux limites techniques, humaines, sociales ou sociétales, auxquelles nous confrontons les soins palliatifs et l'accompagnement.

Depuis trois décennies, les soins palliatifs ont fait des progrès considérables en France. Initiés par la gériatrie et la cancérologie, ils se sont ouverts à de nombreux domaines, de la néonatalogie au très grand âge, du domicile aux services hyperspécialisés. Des progrès importants ont été réalisés dans la prise en charge des symptômes et dans la prise en compte de la dimension psychique. Des avancées législatives ont permis de soutenir cet élan. Des réflexions éthiques et philosophiques sont venues enrichir les débats. Cette évolution a façonné les contours d'une discipline avec des savoirs, des savoirs-faire et des savoirs-être.

Nous souhaitons, au cours de ce congrès, interroger ces contours qui, comme des frontières, sont à la fois rassurants et contraignants, mais également relatifs. Nous proposons d'analyser ces limites dans notre pratique, pour les appréhender, les respecter, les repousser, les franchir, les redéfinir peut-être.

« Au-delà des frontières » signifie également regarder vers nos voisins allemands, suisses, luxembourgeois et belges, afin de nous enrichir de leurs cultures et approches.

Dr Anna M. SIMON
Présidente
du Comité Scientifique

Dr Robert MATHIS
Président
du Comité d'Organisation



■ a pour ambition d'explorer les différentes facettes possibles de cette notion de frontière en soins palliatifs et accompagnement, dans les domaines suivants :

- A1 Prises en charge des symptômes vécus comme difficiles
- A2 Médecines complémentaires et soins de support
- A3 Vécu affectif et sexuel
- A4 Confrontation au supportable, à l'inaacceptable, au faisable...
- A5 Complexités dans la prise en compte des différences de culture, de religion
- A6 Le processus décisionnel en fin de vie : aspects législatif, technique, éthique
- A7 Situations cliniques particulières : hémodialyse, réanimation, néonatalogie, gériatrie, démence, handicap, neurologie, psychiatrie, précarité...

■ D'autres thèmes feront l'objet de communication en ateliers satellites pour lesquels vous pouvez également proposer des résumés :

- B1 Faire taire la plainte ou la laisser s'exprimer ?
- B2 Sédation : définition, indications, limites et dérives
- B3 Spiritualité et fin de vie
- B4 Enfant : projet de soin - projet de vie
- B5 Alimentation et hydratation
- B6 Aspects psychologiques
- B7 Familles et proches : levier ou frein ?
- B8 Deuils et rites
- B9 Le bénévolat, une pratique au lit du malade : philosophie, éthique, organisation, articulation avec les professionnels, « école » du bénévolat, controverses
- B10 Interdisciplinarité et filières de soins
- B11 Evaluation de la qualité des soins : critères imposés et propositions tactiques et stratégiques
- B12 De la pratique à la recherche : prémices et méthodes
- B13 Faire savoir : communication, pédagogie, écriture...
- B14 Enseignement, formation initiale et continue : contenus et méthodes pédagogiques nouvelles

Espérant que ces thèmes nous apporteront une belle moisson de communications, nous restons confraternellement vôtres.

Résumé à envoyer en pièce jointe d'un mail à « congres2012@sfap.org » avant le 25 octobre 2011

Un modèle de résumé se trouvera sur le site <http://congres.sfap.org> dans le courant de l'été

Votre communication pourra être :

- un travail de recherche scientifique, en sciences biomédicales ou en sciences humaines et sociales
- un partage d'expérience, une analyse de cas clinique, un témoignage
- une réflexion de portée générale, philosophique, historique, politique...

Règles de rédaction des résumés soumis à évaluation

Les résumés soumis devront comporter le titre de la communication, ainsi que la liste des auteurs en soulignant celui qui la présente.

Le titre ne doit pas excéder 85 caractères et le texte ne doit pas excéder 2 500 caractères (Times New Roman 12, en format word doc).

1. Plan pour les travaux scientifiques

- But et contexte
- Méthode (pour les travaux de recherche)
- Résultats et discussion
- Perspectives
- Références bibliographiques éventuelles

Le **contexte** identifie la question dans le champ des connaissances actuel. Il intègre au maximum trois références bibliographiques majeures parmi celles sur lesquelles s'appuiera la communication.

La **méthode** (en particulier pour les travaux de recherche) doit faire apparaître les hypothèses, l'échantillon, les outils d'évaluation et/ou d'analyse statistique utilisés.

Les **résultats** seront présentés de manière claire, objective et factuelle.

La **discussion** s'appuyant sur les résultats doit permettre de dégager des lignes d'argumentation et d'interprétation en lien avec la question initiale.

Les **perspectives** cliniques et de recherche doivent être suggérées.

Une attention sera portée entre autres à l'originalité de la thématique abordée, à l'intérêt transversal de celle-ci, au respect des règles dans la réalisation du travail.

Tout travail de recherche ou d'évaluation doit respecter les règles en vigueur (règles juridiques et recommandations éthiques). Cet aspect pourra éventuellement être vérifié avant l'acceptation de la communication.

Le contenu original ne doit pas avoir été publié auparavant et doit être suffisamment précis et développé pour que le jury puisse appréhender la pertinence du projet.

Les résumés seront sélectionnés pour leur pertinence par rapport aux thèmes du congrès, leur originalité, leur innovation, la qualité de l'approche méthodologique et de l'analyse critique.

Les travaux de recherches scientifiques seront considérés comme tel selon :

- la délimitation de l'objet de recherche,
- le choix de la méthodologie selon les exigences de chaque discipline (biomédicale, sciences humaines et sociales...)
- la sélection des échantillons,
- la production des résultats et leur interprétation.

Les travaux scientifiques dans le domaine biomédical peuvent concerner :

- la recherche biomédicale proprement dite (ex : évaluation d'un nouveau médicament...)
- l'évaluation et la recherche en soins courants
- l'évaluation des pratiques professionnelles

2. Pour les autres types de communication

Le résumé devra exposer de manière claire et argumentée le but et le contexte de la communication, les principaux points et leur discussion ainsi que les conclusions et perspectives.